

# RECONNAISSANCE INTERNATIONALE POUR FTHM CONSEILS

Le magazine britannique « Acquisition international » lui a décerné le prix du meilleur cabinet de l'année dans la catégorie « Financial Consultancy firm ». FTHM Conseils vient aussi de nouer un partenariat avec Lexel Juridique et Social, cabinet malgache aux activités complémentaires.

Par Njaratiana Rakotoniaina  
njara@ecoaustral.com

Décrocher le « *Financial Consultancy Firm Award* » n'est pas une mince affaire, mais le cabinet de Thierry Rajaona, spécialisé dans le conseil en stratégie et en management, ainsi que dans l'externalisation de services, l'a réussi. Il a su profiter de son expérience de vingt ans et mener des missions d'envergure qui lui ont valu, d'ailleurs, un long article dans le magazine « *Forbes Afrique* ». Avant d'arriver à la « *short list* » des gagnants, le vote des lecteurs d'« *Acquisition International* » est associé à une investigation du magazine britannique et à la fourniture de certains documents par les candidats. Un tel processus de sélection permet d'assurer une représentation fidèle du marché et de primer des gagnants qui se situent à la pointe dans leur domaine. Ces « *Financial Awards* » sont décernés uniquement aux entreprises qui ont été désignées par leurs clients, leurs pairs et des experts pour leur travail remarquable au cours des douze derniers mois.

D'après les explications des responsables de FTHM Conseils, l'acquisition du « *Financial Consultancy Firm Award* » a été influencée par la réussite de deux missions d'envergure. D'une part, le cabinet a apporté une assistance technique à la société malgache d'exploitation d'engrais organique Guanomad et lui a permis d'obtenir un apport de 2,8 millions d'euros dans son capital de la part d'un fonds d'investissement. D'autre part, FTHM Conseils a réussi en 2014 à assister le gouvernement comorien dans la finalisation de la première opération de privatisation de la Banque de développement des Comores. Mais cette consécration internationale résulte aussi d'une amélioration continue de ses prestations. En effet, une fois les missions achevées, le cabinet demande à ses clients une évaluation à travers une notation sur une échelle allant de 1 à 10. Et le résultat est satisfaisant car, avec un objectif de 8 de moyenne, FTHM Conseils est arrivé à atteindre 8,2.



Les trois associés de FTHM Conseils, de gauche à droite : Xavier Michel, Thierry Rajaona et Alain Pierre Bernard.



Olivier Ribot (à gauche), associé fondateur de Lexel Juridique et Fiscal et Thierry Rajaona, associé fondateur et gérant de FTHM Conseils. Leur partenariat vise à créer un guichet unique.

## CRÉATION D'UN GUICHET UNIQUE

Selon Thierry Rajaona, associé gérant de FTHM Conseils, l'obtention de ce prix profitera au cabinet et à la soixantaine de personnes qui le composent. « *Les employés seront fiers de leur société et heureux d'y travailler et de contribuer à sa croissance. Pour les associés et les cadres supérieurs, cela montre que la stratégie adoptée a été pertinente.* » Les réorientations stratégiques opérées entre 2002 et 2009 se sont avérées payantes. Ce prix renforcera en outre la confiance des clients envers le cabinet. Il servira de gage dans les missions de FTHM

Conseils d'offrir une haute qualité de services. Les perspectives se révèlent d'ailleurs encourageantes. FTHM s'est engagé dans un partenariat privilégié avec Lexel Juridique et Social, un cabinet local de renom, afin de proposer à ses clients nationaux et internationaux des prestations complètes. L'enjeu est de taille car, dans un contexte où les entreprises doivent se focaliser sur leur métier, l'apport de prestataires de haut niveau participe à leur réussite. Les cabinets conseils sont même considérés comme de véritables accélérateurs de croissance. Ce partenariat avec Lexel vise ainsi à créer un guichet unique, regroupant plusieurs expertises aux normes de qualité conformes aux standards internationaux.